

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

## Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 2585

Société : Royal Air Maroc

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Nme Benchikoun Fatima

Date de naissance :

= 28-01-1957

Adresse :

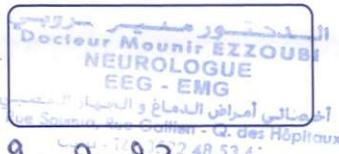
18 oct Impasse Guinassine  
HA Y R A ITA Beausjour

Tél. :

0689380930 Total des frais engagés : Dhs

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 30/09/2023

Nom et prénom du malade : Benchikoun Fatima Age:

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Céphalée. Vertige

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 01/11/2023

Signature de l'adhérent(e) :

Gatidia



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
30.09.23	CG	-	G.	<p style="text-align: center;">   <b>DR MAURICE EL LOUBI</b>  <b>NEUROLOGUE</b>  <b>EEG - EMG</b>                      اخصائي امراض النساء و العصبية                      5 Rue Foujolla, Rue de la Kasbah, Casablanca                      Casab - Tel: 052 48 53 47                 </p>

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cabinet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Dr. A. M. S. A. ALI ADAMANA Pharmacien et Docteur en Pharmacie 13 Rue Annabé - Casablanca - Tél. 05 22 45 20 34 <i>Dr. A. M. S. A. ALI ADAMANA Pharmacien et Docteur en Pharmacie 13 Rue Annabé - Casablanca - Tél. 05 22 45 20 34</i>	<u>30/03/2023</u>	<u>159,60</u>

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	C
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# Docteur Mounir EZZOUBI

Neurologue

Electroencéphalogramme ( EEG )

Electromyogramme ( EMG )

Diplômé de l'Université Libre de Bruxelles

Ancien Chef de Clinique aux Hôpitaux de Lille

Ancien Interne au CHU de Dijon

Expert Assermentation Auprès des Tribunaux

الدكتور مونير الرزببي

أخصائي في أمراض الدماغ والجهاز العصبي

التخطيط الكهربائي للدماغ (الشبكة)

التخطيط الكهربائي للعضلات والأعصاب

خريج كلية الطب ببروكسيل

طبيب سابق

بمستشفيات فرنسا

خبر محلف لدى المحاكم

Casablanca, le : 30.09.2023.

Mme Benchekroun Fatiha.

79,80x52

- Velaxor 37,5 mg.

1 gélule. le soir. pdt 3 mois.

159,60

PHARMACIE AI AMANA  
Mme Alami Soumnia Samira  
Docteur en Pharmacie  
13 Rue Annanis Beausejour  
Casablanca Tél: 05 22 39 09 70

دكتور مونير الرزببي  
Docteur Mounir EZZOUBI  
NEUROLOGUE  
EEG - EMG  
الدار البيضاء - المغرب  
5, Rue Soumia, Rue Gallien - Quartier des Hôpitaux  
Casa - Tél: 0523 48 33 47

# VELAXOR® LP

Lisez attentivement l'intégralité de cette notice. Elle contient des informations importantes. Si vous avez d'autres questions, si vous avez des réactions indésirables, contactez votre pharmacien. Ce médicament vous a été prescrit pour une indication identique, car cela pourrait lui être nocif. Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin d'en parler à un professionnel de la santé.

# VELAXOR® LP

Venlafaxine

**37,50 mg**

LOT 1206771

EXP 07/25

PPV 79DH80

## 1. IDENTIFICATION DU MÉDICAMENT

a) DÉNOMINATION  
VELAXOR® LP

b) COMPOSITIONS QUALITATIVES ET

• Gérule dosée à 37,5 mg :

Venlafaxine (DCI) .....

Equivalent en Venlafaxine chlorhydrate à : ..... 42,43 mg

• Gérule dosée à 75 mg :

Venlafaxine (DCI) .....

Equivalent en Venlafaxine chlorhydrate à : ..... 84,86 mg

Excipients (communs) : Hypromellose, Eudragit RS 100, Lauryl sulfate de sodium, Stéarate de magnésium, Eudragit E 12.5.

## c) FORME PHARMACEUTIQUE

Gérule à libération prolongée.

## d) PRÉSENTATIONS

• Gérule dosée à 37,5 mg : Boîte de 30.

• Gérule dosée à 75 mg : Boîte de 30.

## e) CLASSE PHARMACO-THÉRAPEUTIQUE

ANTIDÉPRESSEURS. Inhibiteur de la recapture de la sérotonine et de la noradrénaline.

## 2. DANS QUELS CAS UTILISER CE MÉDICAMENT ?

• Épisodes dépressifs majeurs (c'est-à-dire caractérisés).

• Anxiété généralisée, évolutant depuis au moins 6 mois.

• Prévention des récidives dépressives chez les patients présentant un trouble unipolaire.

• Trouble anxiété sociale (phobie sociale).

## 3. ATTENTION !

### a) DANS QUELS CAS NE PAS UTILISER CE MÉDICAMENT ?

Ce médicament NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ dans les cas suivants :

• Hypersensibilité connue à la venlafaxine.

• IMAO non sélectifs (iproniazide).

• Allaitement.

### b) MISES EN GARDE

• Avant de débuter le traitement, il est important de s'assurer qu'il ne s'agit pas d'une dépression d'intensité légère ou de symptômes transitoires. En effet, pour les patients concernés, le premier mode de prise en charge doit être un suivi médical régulier avec écoute et soutien psychologique.

• Comme lors de tout traitement par antidépresseur, le risque suicidaire chez les patients déprimés persiste en début de traitement, la levée de l'inhibition psychomotrice pouvant précéder l'action antidépressive proprement dite du médicament.

• Une élévation de la pression artérielle dose-dépendante pouvant survenir lors de l'administration de venlafaxine, une surveillance de la pression artérielle est nécessaire au cours du traitement, notamment à des doses égales ou supérieures à 200 mg.

• En cas d'antécédents de pharmacodépendance, il importe de surveiller attentivement la survenue de manifestations évocatrices d'un abus ou d'un mésusage.

• La prévention des récidives dépressives s'adresse à des patients ayant présenté (y compris l'épisode en cours de

et colère) ont été plus fréquemment observés au cours des études cliniques chez les enfants et adolescents traités par antidépresseurs par rapport à ceux traités par placebo. Si, en cas de nécessité clinique, la décision de traiter est néanmoins prise, le patient devra faire l'objet d'une surveillance attentive pour détecter l'apparition de symptômes suicidaires. De plus, on ne dispose d'aucune donnée de tolérance à long terme chez l'enfant et l'adolescent concernant la croissance, la maturation et le développement cognitif et comportemental.

### c) PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

#### UTILISER CE MÉDICAMENT AVEC PRÉCAUTION :

- Chez les patients épileptiques ou ayant des antécédents d'épilepsie,
  - Chez les patients à pression intraoculaire élevée ou à risque de glaucome aigu à angle fermé,
  - En cas de virage maniaque franc,
  - Le risque de saignement cutané ou muqueux peut être augmenté lors d'un traitement par la venlafaxine.
  - Chez les patients hypertendus ou atteints de cardiopathies,
  - En cas d'insuffisance rénale ou d'insuffisance hépatique.
- EN CAS DE DOUCE, IL EST INDISPENSABLE DE DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MÉDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

### d) INTERACTIONS MÉDICAMENTEUSES

#### Contre-indiquées :

- IMAO non sélectif (iproniazide) : risque d'apparition d'un syndrome sérotoninergique\*. Respecter un délai de deux semaines entre l'arrêt de l'IMAQ et le début du traitement par la venlafaxine, et d'au moins une semaine entre l'arrêt de la venlafaxine et le début du traitement par l'IMAQ.

#### \*Syndrome sérotoninergique :

Celui-ci se manifeste par l'apparition (éventuellement brutale), simultanée ou séquentielle, d'un ensemble de symptômes pouvant nécessiter l'hospitalisation, voire entraîner la mort. Ces symptômes peuvent être d'ordre : psychique (agitation, confusion, hypomanie), moteur (myoclonies, tremblements, hyperréflexie, rigidité, hyperactivité), végétatif (hypotension, tachycardie, frissons, sueurs, hyperthermie, éventuellement corne), digestif (diarrhée).

#### Déconseillées :

- Sympathomimétiques alpha et bêta (adrénaline, noradrénaline, dopamine), dans le cas d'une action par voie parentérale : hypertension paroxystique avec possibilité de troubles du rythme.
- IMAO sélectifs A (moclobémide, toloxatone) : risque d'apparition d'un syndrome sérotoninergique\*. Si l'association ne peut être évitée, surveillance clinique très étroite. Débuter l'association aux posologies minimales recommandées.
- Linézolid : risque d'apparition d'un syndrome sérotoninergique\*. Si l'association ne peut être évitée, surveillance clinique très étroite. Débuter l'association aux posologies minimales recommandées.

# VELAXOR® LP

Lisez attentivement l'intégralité de cette notice. Elle contient des informations importantes. Si vous avez d'autres questions, si vous avez des réactions indésirables, n'hésitez pas à nous les faire savoir. Ce médicament vous a été prescrit par un professionnel de la santé. Il ne doit pas être donné à des personnes identiques, car cela pourrait lui être nocif. Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin d'en parler à un autre professionnel de la santé.

## 1. IDENTIFICATION DU MÉDICAMENT

a) DÉNOMINATION  
VELAXOR® LP

b) COMPOSITIONS QUALITATIVES ET

• Gérule dosée à 37,5 mg :

Venlafaxine (DCI) ..... 37,50 mg  
Équivalent en Venlafaxine chlorhydrate à : ..... 42,43 mg

• Gérule dosée à 75 mg :

Venlafaxine (DCI) ..... 75,00 mg  
Équivalent en Venlafaxine chlorhydrate à : ..... 84,86 mg  
Excipients (communs) : Hypromellose, Eudragit RS 100, Lauryl sulfate de sodium, Stéarate de magnésium, Eudragit E 12.5.

c) FORME PHARMACEUTIQUE

Gérule à libération prolongée.

d) PRÉSENTATIONS

• Gérule dosée à 37,5 mg : Boîte de 30.

• Gérule dosée à 75 mg : Boîte de 30.

e) CLASSE PHARMACO-THÉRAPEUTIQUE

ANTIDÉPRESSEURS. Inhibiteur de la recapture de la sérotonine et de la noradrénaline.

## 2. DANS QUELS CAS UTILISER CE MÉDICAMENT ?

- Episodes dépressifs majeurs (c'est-à-dire caractérisés).
- Anxiété généralisée, évoluant depuis au moins 6 mois.
- Prévention des récidives dépressives chez les patients présentant un trouble unipolaire.
- Trouble anxiété sociale (phobie sociale).

## 3. ATTENTION !

a) DANS QUELS CAS NE PAS UTILISER CE MÉDICAMENT ?  
Ce médicament NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ dans les cas suivants :

- Hypersensibilité connue à la venlafaxine.
- IMAO non sélectifs (iproniazide).
- Allaitement.

b) MISES EN GARDE

- Avant de débuter le traitement, il est important de s'assurer qu'il ne s'agit pas d'une dépression d'intensité légère ou de symptômes transitoires. En effet, pour les patients concernés, le premier mode de prise en charge doit être un suivi médical régulier avec écoute et soutien psychologique.
- Comme lors de tout traitement par antidépresseur, le risque suicidaire chez les patients déprimés persiste en début de traitement, la levée de l'inhibition psychomotrice pouvant précéder l'action antidépressive proprement dite du médicament.
- Une élévation de la pression artérielle dose-dépendante pouvant survenir lors de l'administration de venlafaxine, une surveillance de la pression artérielle est nécessaire au cours du traitement, notamment à des doses égales ou supérieures à 200 mg.
- En cas d'antécédents de pharmacodépendance, il importe de surveiller attentivement la survenue de manifestations évocatrices d'un abus ou d'un mésusage.
- La prévention des récidives dépressives s'adresse à des patients ayant présenté (y compris l'épisode en cours de

# VELAXOR® LP

Venlafaxine

37,50 mg

LOT 1209741

EXP 09/25

PPV 79DH80

suicidaire (tentatives de suicide et idées suicidaires) et de type hostile (principalement agressivité, comportement d'opposition et colère) ont été plus fréquemment observés au cours des études cliniques chez les enfants et adolescents traités par antidépresseurs, par rapport à ceux traités par placebo. Si, en cas de nécessité clinique, la décision de traiter est néanmoins prise, le patient devra faire l'objet d'une surveillance attentive pour détecter l'apparition de symptômes suicidaires. De plus, on ne dispose d'aucune donnée de tolérance à long terme chez l'enfant et l'adolescent concernant la croissance, la maturation et le développement cognitif et comportemental.

c) PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

UTILISER CE MÉDICAMENT AVEC PRÉCAUTION :

- Chez les patients épileptiques ou ayant des antécédents d'épilepsie,
- Chez les patients à pression intraoculaire élevée ou à risque de glaucome aigu à angle fermé,
- En cas de virage maniaque franc,
- Le risque de saignement cutané ou muqueux peut être augmenté lors d'un traitement par la venlafaxine,
- Chez les patients hypertendus ou atteints de cardiopathies,
- En cas d'insuffisance rénale ou d'insuffisance hépatique.

EN CAS DE DOUCE, IL EST INDISPENSABLE DE DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MÉDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

d) INTERACTIONS MÉDICAMENTEUSES

Contre-indiquées :

- IMAO non sélectif (iproniazide) : risque d'apparition d'un syndrome sérotoninergique\*. Respecter un délai de deux semaines entre l'arrêt de l'IMAO et le début du traitement par la venlafaxine, et d'au moins une semaine entre l'arrêt de la venlafaxine et le début du traitement par l'IMAO.

\* Syndrome sérotoninergique :

Celui-ci se manifeste par l'apparition (éventuellement brutale), simultanée ou séquentielle, d'un ensemble de symptômes pouvant nécessiter l'hospitalisation, voire entraîner la mort.

Ces symptômes peuvent être d'ordre : psychique (agitation, confusion, hypomanie), moteur (myoclonies, tremblements, hyperréflexie, rigidité, hyperactivité), végétatif (hypo ou hypertension, tachycardie, frissons, sueurs, hyperthermie, éventuellement coma), digestif (diarrhée).

Déconseillées :

- Sympathomimétiques alpha et bêta (adrénaline, noradrénaline, dopamine), dans le cas d'une action par voie parentérale : hypertension paroxystique avec possibilité de troubles du rythme.
- IMAO sélectifs (moclobémide, toloxatone) : risque d'apparition d'un syndrome sérotoninergique\*. Si l'association ne peut être évitée, surveillance clinique très étroite. Débuter l'association aux posologies minimales recommandées.
- Linézolid : risque d'apparition d'un syndrome sérotoninergique\*. Si l'association ne peut être évitée, surveillance clinique très étroite. Débuter l'association aux posologies minimales recommandées.